

Conférence-débat/ concertation

Quel aménagement du territoire dans un contexte de sobriété foncière ?

18 avril 2022

pays SUD TOULOUSAIN



Programme de la soirée

Ordre du jour :

- 18h15 : Accueil des participants et introduction
- 18h30 : Conférence-débat
- 20H30 : Questions à l'assistance (quizz)
- 20h45 : Clôture et verre convivial

Avant de commencer, merci de donner votre avis préalable à la question ci-dessous (sur un post-it) :

Quels seraient selon vous les 3 critères principaux qui définissent la qualité de vie des habitants ?

Les résultats, sous forme de tendance seront présentés au moment des questions

Introduction

- ❑ **Sylvette CONDIS**, Maire de Saint Sulpice-sur-Lèze
- ❑ **Gérard ROUJAS**, Président du Pays Sud Toulousain
- ❑ **Gérard CAPBLANQUET**, VP du Pays Sud Toulousain, chargé du SCoT

Les 3 axes du futur PAS discutés le 9 décembre dernier

- ❑ **AXE 1 UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES CULTURELLES, NATURELLES ET HUMAINES**
- ❑ **AXE 2 UN TERRITOIRE RESILIENT QUI ANTICIPE ET S'ADAPTE POUR LIMITER LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE**
- ❑ **AXE 3 UN TERRITOIRE AUTONOME, BASE SUR UNE ORGANISATION INTERNE EQUILIBREE ET UNE VALORISATION DES ECHANGES AVEC SES VOISINS**

Objectif : arrêt du SCoT en décembre 2023!

« Quel aménagement du territoire dans un contexte de sobriété foncière ?

Intervenants

- ❑ **Lionel ROUGE** (maître de conférence en géographie et aménagement Université de Toulouse Jean Jaurès) **excusé**
- ❑ **Florence FREMONT** (urbaniste OPQU au CAUE 31)
- ❑ **Hervé LEFEBVRE** (président du SCoT Gascogne et représentant de la Fédération des SCoTs d'Occitanie)
- ❑ **Dominique BUISSON** (directeur foncier de l'antenne ouest de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie)

La conférence-débat sera animée et
enregistrée grâce au concours de Radio Galaxie

